

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :

Annonces diverses... la ligne 1 fr.
Publicité... 2 fr.
Annonces diverses... 4 fr.
Des annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Guisot (anciennement)

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 francs 1 fr.
Lyon et départ* limitrophes. 5 fr. 10 c. 20 c.
Pour les autres départ*.... 6 fr. 10 c. 20 c.
(Stranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Madame BUER,
Rue Voltaire, 15 (Guillotière).

Remis 1 fr. pour les ouvriers sans travail.
Lyon, le 29 décembre 1884.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Elisa CAILLOT,
Rue du Chapeau-Rouge, 10 (Vaise).
Lyon, le 29 décembre 1884.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Jean SAPIN,
Côte St-Sébastien, 14.
Remis 50 c. pour les ouvriers sans travail.
Lyon, le 29 décembre 1884.

SUS AUX D'ORLÉANS

Comme étrennes pour 1885, la bande orléaniste offre au peuple à qui elle doit les quarante millions qu'elle lui a demandés le lendemain des désastres de l'année terrible, une collection multicolore d'images d'Épinal.

Les malins admirateurs du coq gaulois sentent qu'il faut se décider autrement qu'en figurants de théâtre.

Les rats de la branche cadette essaient aujourd'hui d'un truc nouveau pour réchauffer le zèle de leurs agents qui parcourent effrontément la France, distribuant des portraits, des brochures, des images à la gloire de M. le comte de Paris.

On voit d'abord un croquis représentant Philippe, comte de Paris, aux grandes manœuvres du troisième corps en 1882. Le modeste lieutenant-colonel à la suite de l'armée territoriale, par un artifice de l'artiste en illuminée, figure au premier plan, entouré de généraux qui paraissent attendre respectueusement les ordres du royal prétendant.

Puis une autre image, avec toutes les couleurs du prisme, est répandue jusqu'au centre de l'Afrique. Celle-là serait trop longue à en retracer les effets ; disons seulement qu'elle est suivie, comme légende, d'une biographie en neuf tableaux de l'illustre prétendant :

Le comte de Paris est baptisé à Notre-Dame ; le comte de Paris visite l'exposition de 1884 ; le comte de Paris se marie ; le comte de Paris crée à Eu une ferme modèle ; le comte de Paris envoie son frère porter quelques billets de banque aux choriographes de Marseille, etc., etc.

Le tableau n° 3 représente Louis-Philippe au lit de mort, recommandant à son petit-fils de n'avoir en vue que la gloire et le bonheur de la France.

Où le dessinateur a eu une prudence bien remarquable, c'est quand il a négligé de représenter la mort du duc d'Orléans, recommandant à son fils de rester fidèle à la tradition révolutionnaires, qui a eu le tort de faire de ces pleutres des citoyens tolérés en France.

Oui, toute cette ridicule propagande se fait en France, à la barbe des gendarmes, sous les lunettes des procureurs de la République, sans être plus inquiété que ne l'est la paysanne des Vosges.

Les ferrystes qui nous gouvernent et à qui notre naïveté a confié la sauvegarde de la République laissent se produire cette orgie de propagande qui ferait croire même qu'ils la protègent et en attendent les résultats...

Les incapables du quai d'Orsay et les complaisants valets qui leur tiennent la cuvette ne se souviennent pas ou ne veulent pas se souvenir qu'en Juin 1848, les agents d'embauchage bonapartiste n'agissaient pas autrement.

Quand, à la veille du coup d'État, la puissante Société du Bœuf-Gras surveillait les agissements du bandit de Décembre, ils comprenaient, ces vaillants défenseurs du droit, ce que tramait, avec son imagerie d'Épinal et ses brochures, l'odieuse aventurier à qui l'on doit Sedan et l'humiliante rançon prussienne.

Ce sont les grossières enluminures, les petits almanachs, les grotesques légendes du gredin de Brumaire qui ont porté le bandit de Décembre à la présidence, d'où il étrangla nuitamment la République.

A ces tristes souvenirs, à ces douloureux avertissements, le gouvernement ferme les yeux. Le troupeau d'autruches qui batifole au quai d'Orsay ne voit pas la conspiration qui trame ses fils.

Confiants dans le proverbe : « L'excès de précautions est un défaut », les néo-républicains de la bande ferryste veillent sur leurs portefeuilles, certains qu'ils sont de ne pas le perdre, même par l'escamotage de la République, sur laquelle ils n'ont plus la pudeur et l'honneur de veiller vigilement.

La paix publique commande aux citoyens d'être en garde contre ces factieux, amis du pouvoir pour s'en emparer un jour.

Ce que les républicains opportunistes, endormis dans leur imprudente sécurité, laissent faire, les républicains radicaux socialistes sauront bien l'empêcher au cri de : Sus aux d'Orléans !

J.-B.-A. PAGES.

Les archives des familles qui rendaient la justice contenaient le dépôt le plus riche de leurs titres à la haine des populations.

CHAMPIONNIÈRE.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le rapport sur le combat de Lam.

Le ministre de la guerre a reçu du général Brière de l'Isle le rapport du lieutenant colonel Donnier sur le combat livré à Lam par les troupes de la colonne.

Ce rapport, qui constate une fois de plus la résistance des chinois et la valeur de nos troupes, ne nous apprend, en somme, rien de nouveau.

La Russie et la Chine en Corée

On mande de Saint-Petersbourg au Daily News :

Presque tous les journaux demandent que le gouvernement prenne des mesures énergiques à propos de l'affaire de Corée.

On annonce que les relations entre la Russie et la Chine vont se modifier.

Le gouvernement général de la Sibirie orientale a donné sa démission.

Les ambassadeurs chinois

Li-Fong-Pao, ambassadeur de Chine à Rome, Vienne, Berlin et La Haye, et son successeur Tsu-Chin-Cheng, le nouvel ambassadeur, sont arrivés à Rome et attendent le retour du roi pour présenter, l'un ses lettres de rappel, l'autre ses lettres de créance.

En attendant, ils visitent les monuments de Rome en compagnie du colonel Tchen-Ki Tong, qui traduit en Chinois les explications que fournit en français un cicérone romain.

Le colonel est habillé à l'européenne, et les ambassadeurs portent le costume national, recouvert d'un waterproof brun, quand il pleut.

Ils sont tous logés à l'hôtel du Quirinal ; ils ont un cuisinier chinois, et ils aiment beaucoup le poisson fait à l'huile de ricin et autres chinoïseries en fait de nourriture.

Meeting de la salle Lévis

Nous donnons, pour aujourd'hui, l'ordre du jour du meeting de Paris, dans lequel les anarchistes se sont heurtés contre les blanquistes :

« Les travailleurs réunis salle Lévis déclarent repousser toutes les transactions ouvertes par les ambitieux parlementaires ;

« Engagent tous les travailleurs victimes du chômage à agir révolutionnairement ;

« Les engagent en outre à fouler aux pieds le respect de la propriété ;

« Qu'en face de magasins remplis de produits créés par eux, il est nécessaire que les travailleurs s'insurgent pour faire la révolution sociale ;

« En agissant ainsi, les travailleurs auront avancé l'heure de la révolution libératrice ;

« En outre, considérant qu'il est impossible de réunir dans un local tant de déshérités de la société, les travailleurs réunis à ce meeting déclarent qu'ils se réuniront sur la voie publique le 15 janvier prochain. »

Informations

La commission parlementaire chargée d'examiner les traités de Hué et de Pnom Penh a décidé hier, à l'unanimité, de proposer à la Chambre la ratification du traité avec le roi de Cambodge.

Elle a nommé M. Ténat rapporteur.

Le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est réuni ce matin, à neuf heures, pour examiner les décorations présentées par les ministres de la guerre et de la marine.

Décorations et médailles paraîtront à l'Officiel ce matin.

En 1881, un certain Ippolito Corso vint à Paris provoquer M. Henri Rochefort, qui avait critiqué l'attitude du roi d'Italie.

Ce personnage, défenseur compromettant du trône et pourfendeur platonique, se hâta de quitter la France au moment même où l'on prenait au sérieux sa provocation.

Or, le même Ippolito Corso vient d'être condamné par contumace à sept ans et demi de prison.

Rome. — Aucun membre de la famille royale, sauf la princesse Clotilde, sa femme, n'attendait, à la gare de Torino, le prince Napoléon, qui est arrivé dimanche.

Peu après son arrivée, le duc d'Aoste et le prince de Carignan sont allés à la gare pour saluer le duc de Gênes, qui partait pour l'Angleterre.

Les Gibelins et les Guelfes de Cortale se tiennent tranquilles.

L'enquête judiciaire est commencée, beaucoup d'arrestations ont été faites par la force publique.

Il y a quelques blessés.

Les partisans du curé et ceux du maire se regardent comme des chiens de faïence, mais l'ordre règne à Cortale.

On a distribué aux sénateurs des médailles de bronze renfermées dans des écrins de maroquin rouge.

Ces médailles portent sur une des faces l'inscription suivante :

ASSEMBLÉE NATIONALE

4-13 août 1884

Révision partielle des lois constitutionnelles

Cette inscription est enfermée dans une couronne de feuilles de chêne. Au-dessous est gravé le nom du sénateur.

L'autre face représente le profil de la République avec l'exergue : « République française. »

OPPORTUNISTES ET ROYALISTES

La presse officieuse proteste avec énergie contre l'idée seule que les royalistes pourraient se livrer, en ce moment, à une active propagande. Le fait est vrai, cependant, et cette unanimité des feuilles qui émargent au budget des fonds secrets est significative.

Elle montre que le danger existe et que l'effroi est entré dans le camp opportuniste. A force de lâcheté, de platitudes, d'impudences et de sottises on a tout doucement conduit la République au bord de l'abîme, et maintenant les opportunistes ont peur — puisqu'ils crient !

Enhardis par le spectacle des turpitudes accumulées, l'espoir remis au cœur par le dégoût de plus en plus grand qu'inspirent au pays les souteneurs de la politique Ferryste, les fidèles de Philippe VII rentrent en lice et se remettent au travail souterrain qui doit amener l'explosion de la conspiration royaliste par nous dénoncée depuis si longtemps.

Les officieux l'avouent aujourd'hui et prennent leurs dispositions en conséquence. Parviendront-ils à barrer le torrent du mépris qui menace de les emporter ? L'avenir le dira.

En attendant, le pays ne perd pas une occasion de manifester ou sa lassitude ou son indignation, et le dilemme de la politique est toujours le même : Réaction ou Révolution.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Séance du 29 décembre

M. DELAFOSSE demande à interpellier le gouvernement sur les affaires égyptiennes.

La date de la discussion de l'interpellation sera fixée après la rentrée.

M. TIRARD dépose le projet de budget des recettes adopté par le Sénat.

La Chambre procède ensuite à la discussion du crédit d'un milliard.

M. Raoul DUVAL développe un amendement demandant de limiter au premier trimestre de 1885 le droit de percevoir les impôts.

M. TIRARD fait remarquer que le Sénat et la Chambre ayant déjà voté le budget des recettes, il n'y a aucun avantage à limiter le droit de percevoir les impôts.

Le ministre demande à la Chambre de voter le projet de loi.

M. LOCKROY appelle l'attention de la Chambre sur la grave situation résultant du vote des douzièmes provisoires.

MM. Benjamin RASPAIL et CLÉMENTEAU constatent le rôle humiliant de la Chambre. M. RIBOT déclare trouver ce système étrange. Ce sont, dit-il, des expédients indignes de la Chambre, du Sénat et du gouvernement. M. CLÉMENTEAU demande le renvoi du projet à la commission. Le renvoi est repoussé par 277 voix contre 232. La Chambre décide de passer à la discussion des articles. Un amendement de M. Raoul DUVAL, sur l'article 1er, est repoussé par 306 voix contre 108. Tous les articles sont adoptés sans discussion, et l'ensemble est adopté par 351 voix contre 127. La séance continue.

SÉNAT

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER
Séance du 29 décembre

M. DE SAINT-VALLIER questionne le ministre de l'agriculture sur la crise agricole en France.

L'orateur regrette la lenteur de la commission dans son examen des questions relatives aux droits sur le bétail et les céréales, et il demande si le gouvernement a l'intention de maintenir les droits sur le bétail.

M. MÉLINE répond que le gouvernement maintient les droits sur le bétail, qu'il considère comme le corollaire du relèvement des droits sur les céréales.

Le gouvernement demandera, à la rentrée des Chambres, la mise à l'ordre du jour des questions agricoles.

L'incident est clos. Le Sénat adopte ensuite un crédit de 50,000 francs pour les inondés de Pondichéry, et les nombreux projets à l'ordre du jour.

LES PENSIONS DES SOUS-OFFICIERS

Deux pétitions intéressantes ont été examinées hier par la commission des pétitions qui les a prises en considération.

La première a pour but l'unification des pensions accordées aux sous-officiers et soldats qui ont été mis à la retraite avant la promulgation de la loi de 1881.

La seconde tend à transformer en pensions viagères les gratifications renouvelables accordées aux anciens militaires réformés sous congé numéro 1.

La mise en pratique de la seconde pétition entraînerait une dépense de deux millions.

La première exigerait, pour être appliquée, douze à treize millions.

La commission a chargé M. Courmeaux, rapporteur, de rédiger une proposition de loi donnant satisfaction aux pétitions des sous-officiers et soldats. Cette proposition sera déposée dès l'ouverture de la prochaine session.

Actualités

La famille russe quittera Gatchina pour St-Petersbourg, le 29 décembre.

La saison sera inaugurée par un bal au Palais d'Hiver dans la première semaine de janvier, pour lequel deux mille invitations seront lancées.

Le Czar, l'impératrice et le grand-duc héritier se proposent de faire l'été prochain un voyage chez les Cosaques du Don.

On pourrait bien lancer autre chose que des invitations ; les nihilistes tiendront les violons et ouvriront sans doute le quadrille. Ce sera un vrai don de Cosaque.

ROME. — Le roi a abattu aujourd'hui beaucoup de gibier à San Rossore. Il a envoyé vingt daims aux hospices de Rome.

Quand les rois ne peuvent abattre leurs sujets, ils se rattrapent sur les daims. Je plains les italiennes.

Mme la baronne Nathaniel de Rothschild vient de faire un don de cinq mille francs à l'Assistance publique pour être distribué aux bureaux de bienfaisance de Paris.

Vous allez vous ruiner, madame la baronne et papa va vous faire interdire.

On ne gaspille pas comme ça un patrimoine si difficilement acquis...

Le ministre de la guerre a confié à deux capitaines du génie une série de tournées stratégiques dans l'est.

Le chef de l'armée ne s'est réservé que les tournées... d'absinthe. C'est plus lesté !

On a fait revenir des compagnies de discipline trois soldats accusés à tort de diverses fautes.

Ca, c'est bien ; mais si on les remplaçait en Afrique par les malins galonnés qui les y ont envoyés à tort.

Qu'en pensez-vous ?

Le conseil d'Etat a refusé l'autorisation d'accepter un legs considérable fait à l'Institut des frères des écoles chrétiennes de Bordeaux.

Ce refus est basé sur le fait que l'enseignement n'est pas gratuit à l'Institut des frères.

Mince de colère, chez les ignorants. C'est à vous dégoûter du conseil d'Etat.

PETIT-POUCET.

LA CRISE EN PROVINCE

On nous écrit de Boulogne-sur-Mer que la misère est effrayante parmi la population ouvrière : la faim commence même à déterminer une certaine agitation.

Une manifestation des ouvriers sans travail a eu lieu devant la mairie. La veille, un rassemblement d'un caractère moins pacifique avait eu lieu au même endroit.

La commission exécutive des syndicats lyonnais vient d'adresser aux députés du Rhône une protestation contre les lenteurs apportées par l'administration au soulagement des misères ouvrières.

ÉTRANGER

ITALIE. — ROME. — La *Rassegna* publie une dépêche de Berlin annonçant comme très prochaine la conclusion d'un arrangement entre l'Autriche et l'Allemagne, en vue de faire de Trieste une tête des lignes de navigation subventionnées par le gouvernement allemand pour le commerce de l'Orient et de l'Océanie.

Cet arrangement menace gravement les intérêts de Gènes dans les avantages qu'elle retire du St-Gothard.

ANGLETERRE. — Une dépêche de Cape-Point-Castle, publiée par les journaux anglais, annonce qu'une troupe d'Achantis a attaqué, le 12 novembre, l'établissement anglais de Man-su.

Les assaillants ont été repoussés, laissant entre les mains des Anglais leur chef et quarante soldats, qui seront retenus comme otages en attendant que le gouvernement colonial décide de leur sort.

AUTRICHE. — La *Nouvelle Revue* vient d'être saisie en Autriche en raison d'un article signé comte Wassili et intitulé : *Société de Vienne*.

ESPAGNE. — A Velez-Malaga, ville de 30,000 habitants, située à 14 milles à l'est de la ville de Malaga, les désastres sont presque aussi grands.

La moitié de la ville a été détruite et on ignore encore le nombre des morts. On craint qu'il ne soit de plusieurs centaines.

Arenas del Rey est presque complètement détruit.

Une partie de la population est ensevelie sous les ruines ; on a déjà retiré quarante cadavres.

Deux cents maisons se sont écroulées à Al-farnetijo, dans la province de Malaga.

RUSSIE. — Le conseiller d'Etat, Etienne Mitousoff, gentilhomme de la Chambre, attaché à l'ambassade de Russie à Vienne, est nommé en la même qualité à l'ambassade de Russie à Paris.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — La Conférence a accompli la plus grande partie de sa tâche ; il ne lui reste plus qu'à régler le troisième et dernier point de son programme : la fixation des modalités suivant lesquelles devront s'effectuer, à l'avenir, les nouvelles annexions ou l'établissement de protectorats dans les pays d'outremer.

Ainsi qu'elle l'avait fait pour les deux premiers, l'Allemagne, sur ce troisième point, a rédigé un projet de déclaration qu'elle vient de soumettre aux représentants de la France. Ce projet fait en ce moment, entre les deux puissances, l'objet de négociations qui aboutiront certainement à la rédaction d'un projet commun sur lequel la Conférence aura à délibérer à la reprise de ses séances.

Le Cléricalisme en Belgique

On a appliqué dimanche, pour la première fois, en Belgique, la mesure prise récemment par le ministre des chemins de fer, des postes et des télégraphes, et consistant à fermer, les après-midi des dimanches et jours de fêtes religieuses, les bureaux de chemins de fer de l'Etat autres que ceux des gares.

CATASTROPHE EN ESPAGNE

MADRID. — Les dépêches officielles donnent un total de deux cent soixante-six pour les personnes qui ont péri dans les provinces de Malaga et de Grenade à la suite des tremblements de terre récemment signalés.

Il n'y a pas eu de victimes dans les grandes villes, si ce n'est à Malaga, où deux personnes ont été tuées.

GRENADE. — A la suite du tremblement de terre, la façade de la cathédrale s'est inclinée d'une manière alarmante ; beaucoup de toits et de cheminées se sont écroulés.

Plus de la moitié des habitants d'Albumielas ont péri.

L'Alhambra a été détruit en grande partie. La cathédrale de Séville et surtout la Giralda ont été endommagées.

Le commerce de Malaga est paralysé.

A Nerja, ville de 5,000 habitants, les ruines sont immenses, disent les dépêches, qui ne donnent aucun détail.

Benajorja, Alburmelas et Lafarranja sont en partie détruites ; le nombre des morts doit être considérable, mais les détails manquent, sauf pour Lafarranja, où l'on sait que douze cadavres ont été retrouvés.

A Estepona, port de mer à quarante milles au sud-est de Malaga, une église, une grande partie des édifices municipaux et un grand nombre de maisons sont sérieusement endommagées ; mais les navires mouillés dans le port paraissent n'avoir pas souffert.

La petite ville de Casillas, près de Malaga, est en ruines, et la population de 2,000 âmes est, dit-on, sérieusement éprouvée.

A Loja, Motril et Alhama, peu de maisons atteintes, mais beaucoup d'habitants ont été blessés et plusieurs tués.

Toutes les villes importantes de l'Andalousie paraissent avoir échappé entièrement, ou du moins avoir peu souffert ; à Seville, cependant, plusieurs édifices ont été partiellement détruits.

Les villes atteintes par la catastrophe avaient été abandonnées et les habitants sont retournés hier chez eux ; on campe dans les environs des villes.

Les privations sont déjà très grandes parmi les classes pauvres ; des milliers de personnes qui étaient dans l'aisance sont absolument ruinées et auront besoin de secours comme les plus pauvres.

Il est probable que la panique durera longtemps, car plusieurs petites secousses ont été ressenties depuis la grande catastrophe.

LE LIEUTENANT LATOUR

Trente ans, de taille moyenne, la barbe blonde taillée en pointe, la poitrine large contenant un cœur fier. Il n'a qu'un œil. L'autre n'est plus qu'un trou noir que cache une bande de taffetas.

Tel est le lieutenant de vaisseau Latour. L'œil qui lui manque a été crevé par une balle chinoise, à Fou-Tchéou.

La veille de la bataille, l'amiral Courbet avait rassemblé son conseil de guerre, dont, en qualité de commandant de torpilleur et bien que simple lieutenant de vaisseau, M. Latour faisait partie.

— Notre premier devoir, dit l'amiral, est de couler la flotte chinoise, et, je l'espère, ce ne sera pas long.

Il désigne au jeune officier le vaisseau qu'il doit couler.

C'était le soir. Latour inspecte ses hommes — il en avait onze sous ses ordres, — et va prendre du repos, affermissant son courage et ses résolutions, car la partie qui lui incombait dans la prochaine bataille était rude.

— Qu'on envoie ma paye en France ; elle a trop de chances de tomber à l'eau avec moi ! s'écrie-t-il gaiement le lendemain, en s'éveillant.

Il a les yeux fixés sur le vaisseau-amiral. Quand le pavillon Zéro y sera hissé, il faudra partir.

Voilà le pavillon. En route !

Le torpilleur est parti comme un éclair. Déjà, il touche au navire chinois. La torpille éclate. Et bientôt le vaisseau tressaille,

FEUILLETON DE L'AVENIR (98)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite).

Puis, après un silence :

— Mais, hélas !... si la personne dont nous parlons n'est pas coupable encore... elle le deviendra fatalement...

Jeanne eut un superbe mouvement d'épaules.

— Oui, oui, je sais !... continua Madeleine. La chute paraît impossible. On se croit forte ; on joue avec le danger ; on se dit que pour quelques innocentes entrevues, pour quelques propos d'amour accueillis sans trop de colère, on n'a trahi personne, après tout !... Et d'ailleurs, ce capitaine — car c'est un capitaine, je crois... —

Jeanne rougit.

— D'ailleurs, ce beau capitaine est si doux, si timide, si respectueux ! Fier et

hautain avec les hommes, il tremble, il s'humilie si vite devant un regard de femme courroucée qu'il y aurait vraiment folie à le craindre, cruauté à le désespérer.

— Mais... tu le connais donc ?... bégaya la meunière éperdue.

— Moi ! non. Seulement, à l'hôtel de Thun, j'en vois tous les jours de ces fringants officiers ; j'entends leurs éclats de rire, alors qu'essayant leurs moustaches humides de vin, ils se lèvent de table, hruyants et moqueurs. Ah ! pauvre Jeanne ! Que n'as-tu, comme moi, surpris leurs indignes propos !... Tu saurais à quelles comédies ils s'abaissent ! Cette timidité, cette douceur, ce respect... mensonges, tout cela... mensonges destinés à endormir leur victime... Elle marche, éblouie de louanges, folle de vanité ; elle descend vers l'abîme sans le voir ; elle ne l'a point aperçu encore, que déjà elle y tombe...

Jeanne cacha entre ses mains son visage en feu.

— Elle tombe, laissant au foyer une place vide, à la famille un nom flétri... Elle tombe. — et le séducteur s'éloigne, et l'époux tue ou se fait tuer, et l'enfant s'accoutume à renier sa mère, dont le souvenir même est un opprobre !

— Madeleine !... oh ! Madeleine ! sanglota Jeanne, qui n'osait plus relever son front rougissant.

— Ah ! s'interrompit Madeleine, cela t'étonne de me trouver aussi savante ? Dans la bouche d'une jeune fille de dix-sept ans, un tel langage te répugne et t'effraie ? Mais rappelle-toi que suis orphelin et qu'il m'a fallu éviter, moi aussi, les pièges tendus à... ton amie...

Elle attira sur son épaule la blonde tête de Jeanne, et reprit doucement :

— C'est pourquoi, rapporte-moi mes paroles, à cette malheureuse femme éprise, non pas d'un héros comme elle le croit, — mais d'un uniforme doré, d'une cuirasse qui brille, d'un éperon qui tinte. Puis, quand tu lui auras fait toucher du doigt le péril, amène-la chez toi, dans ton riant moulin, devant le berceau de ta fille...

— Ma fille !... soupira Jeanne.

— Et dis-lui : — Ouvre les yeux, pauvre aveuglée !... Le bonheur est ici, non ailleurs. Ici sont les joies saintes, les amours pures, les sommeils sans mauvais rêves, les réveils sans remords !... Regarde ton mari : — Autant et plus que ton capitaine, celui-là n'est-il pas vraiment beau, fier et brave ? C'est un artisan, diras-tu... Qu'importe ! jamais plus noble cœur ne battit dans une poitrine de gentilhomme. Il ne t'enivre pas de flatteries perfides, certes, mais qu'un chagrin t'effleure... tu le verras épuiser tout son sang pour toi.

— C'est vrai, c'est vrai !... murmura Jeanne.

— Eh bien ! appuie-toi sur ce bras généreux, réfugie-toi sur ce cœur loyal : la reposent la confiance, la paix, l'estime la tendresse immuables. Hors de là, chère insensée, tu ne rencontreras que déceptions !

Ainsi parla Madeleine. Jeanne pleurait tout bas.

La vaillante fille de Landry laissa couler ces pleurs salutaires. Puis, lorsqu'ils se furent un peu calmés :

— Et maintenant, adieu ! dit-elle. Retourne auprès de ton enfant... Je vais, moi, où m'appelle mon devoir... Tu n'en doutes plus, n'est-ce pas ?

Jeanne se pencha à son cou.

Oh ! chère sœur, pardon, balbutia-t-elle ; pardon, ma véritable amie !...

Elles confondirent leurs baisers dans une dernière étreinte, et Madeleine s'éloigna rapidement.

Mais, au bout de vingt pas à peine, elle se retourna en proie à une anxiété secrète.

Jeanne était encore à la même place. Une main sur son cœur et l'autre appuyée au tronc du saule, elle tournait son joli visage, un peu pâli, vers un sentier qui serpentait à travers la moisson mure.

(A suivre)

comme frappé de mort, et, lentement, il s'affaisse, coule, s'abîme dans les flots.
— Machine en arrière ! crie Latour.
Mais le torpilleur, en dépit des manœuvres, reste en place. Même, lui aussi, paraît s'enfoncer. Qu'y a-t-il donc ? La fourche du bateau était prise dans les flancs du navire ennemi.
Les Chinois, se voyant perdus, affolés, cherchaient du moins à se venger avant d'être engloutis. Ils faisaient armes de tout contre le torpilleur ; coups de fusil et coups de revolver se croisaient furieusement.
Machine en route ! répète Latour.
En même temps une balle le frappe à l'œil.
Mais la douleur ne lui fait pas perdre le sang-froid, et, s'adressant à un de ses hommes qui a le bras brisé et qui gémit :
— Eh ! moi, j'ai l'œil crevé et je ne dis rien !
Enfin le torpilleur s'est dégagé, et il s'éloigne à toute vapeur, pendant que le navire chinois disparaît dans la mer.
Latour avait accompli sa mission.
Il vient d'arriver à Paris pour se faire extraire sa balle. Dans son orbite vide on mettra un œil de verre. Ensuite Latour reprendra le premier paquebot en partance pour les mers de Chine.
Voilà un brave.

DERNIÈRE HEURE

10 h. — Le Times apprend de St-Petersbourg que l'on vient de découvrir un vol de 10.000 roubles commis au préjudice du Trésor public.
Un employé du Trésor s'est empoisonné.

On télégraphie de Hong-Kong que des combats journaliers ont lieu entre les Chinois et les avant-postes français au Tonkin.

Toutes les troupes françaises disponibles sont employées à protéger le pays entre Bac-Ninh et Hai-Dzuong contre les incursions des Chinois.

11 h. — Le gouvernement du Gabon a remis une somme de 20.000 fr. à M. de Brazza, pour continuer son expédition.

M. de Bismarck a dit que le nombre des canonnières françaises était insuffisant dans la campagne du Tonkin qui doit se faire surtout par voie fluviale.

Les Bédouins séditieux d'Alexandrie ont été arrêtés.

Minuit. — Un habitant de Khartoum, parti de cette ville le 14 décembre et arrivé hier à Dongola, rapporte que les partisans du mahdi, décimés par la famine, sont complètement découragés.

Un grand nombre d'entre eux se sont dispersés sur l'annonce de l'approche des troupes anglaises ; d'autres sont entrés à Khartoum et ont fait leur soumission.

1 h. matin. — La Chambre a adopté, après une longue discussion, le projet

ouvrant un crédit d'un milliard sur le premier trimestre de 1885, puis s'est ajournée jusqu'à 8 heures 1/2.

Le Sénat a également adopté le crédit.

Dans les deux chambres a été lu ensuite le décret de clôture de la session.

MENUS PROPOS

Un journaliste, homme du monde, très apprécié comme mouche du coche dans le parti monarchique, disait l'autre jour au duc de L...

— Nos affaires marchent... Ne vous inquiétez pas... Nous faisons le lit du roi.

— En ce cas, répondit le duc, il n'y manquera pas de paillasses.

Entre jeunes filles :
On cause mariage et voyage de noces.

— Moi, j'irai faire mon voyage en Suisse.

— Moi, en Italie.

— Moi, ça m'est égal, réplique une troisième, pourvu qu'il ait des tunnels !...

C'est nous qui faisons les femmes ce qu'elles valent, et voilà pourquoi elles ne valent rien.

MIRABEAU.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Voici le résultat connu des élections au tribunal de commerce (2^e tour de scrutin) qui ont eu lieu hier matin.

Ces résultats sont ceux des 2^e, 5^e et 6^e arrondissements de notre ville et des cantons de Saint-Genis-Laval et de Limonest.

Liste des Chambres syndicales

PRÉSIDENT
M. F. Jandin, président sortant 836
JUGES TITULAIRES (membres sortants)
MM.

Joannès Fauché, fondeur en cuivre . . . 819
Adrien Paule, marchand de soie . . . 819
Léon Bellissen, fabricant de soieries . . . 817
Auguste Robin, banquier 764
Antoine Troutet, peaux 818
Ulysse Pila, marchand de soie 763
Ath. Martelin, filateur de schappe . . . 815
François Favre, cuirs, fournitures pour cordonniers 779
Claude Perret, entrepreneur 781
Louis Roussel, denrées coloniales, droguerie 777

JUGES SUPPLÉANTS

MM.
Louis Couturier, cotons filés 819
Olivier Faye, ancien fabric. de soieries . . 764
Layet-Mouton, marchand de métaux . . . 763
E. Gaudin, entrepreneur 721
A.-D. Gauthier, ancien entrepreneur de plâtrerie-peinture 722
François Lemonon fils, nég. en vins . . . 722
Emmanuel Piehot, marchand drapier . . . 723
Louis Vuillet, ameublement 749

Liste du comité de conciliation

JUGES SUPPLÉANTS
MM.
Bœuf, épicerie 85
Delœuvre, pharm. à la Croix-Rousse . . . 54

Olagner, marchand boucher 53
Picard, industriel à Givors 53
Thévenin, fondeur 54
Traynet, maître d'hôtel 55

A TRAVERS LYON

Avis. — Le préfet du Rhône, à l'occasion du 1^{er} janvier, aura l'honneur de recevoir les autorités civiles et les personnes qui voudront bien lui faire visite le jeudi 1^{er} janvier de 1 heure à 2 heures et demie.
Entrée par la place des Terreaux.

Avis. — A l'occasion des travaux exceptionnels du renouvellement de l'année, les heures de levée des bûches seront avancées d'une heure dans toute la ville de Lyon, du 29 décembre au 3 janvier inclus.

Un décret en date du 22 décembre courant, approuvé la délibération du 27 novembre précédent, par laquelle le conseil municipal de Lyon, a donné le nom de Ampère, à la place Henri IV.

Accident. — Hier matin le nommé Claude Véricel, âgé de 27 ans, demeurant à la montre Rey, pris tout à coup d'un malaise subit, est tombé de faiblesse, en traversant la rue d'Isly.

Relève aussitôt par les témoins de cet accident, et après avoir reçu quelques soins à la pharmacie voisine, ce malheureux a été conduit à l'hospice de la Croix-Rousse.

Arrestation. — Hier vers dix heures du matin, un homme d'affaires de la rue Sainte-Catherine, le nommé Charles Mougin, qui à ce moment était en état complet d'ivresse et insultait grossièrement les passants, a été arrêté par les gardiens de la paix et conduit au bureau de police.

Accident. — Hier, à 9 heures du matin, le bateau de M. Gathoud, marchand de bois, amarré sur le quai de l'Archevêché, a failli couler bas, par suite d'une voie d'eau produite par le choc d'une barge détachée de la rive.

Fort heureusement cet accident n'a pas eu de conséquences graves.

Arrestation. — Hier matin, le nommé Joseph B..., âgé de 19 ans, a été arrêté sous l'inculpation de vol et conduit au commissariat de police.

Vagabondage. — Dans la journée d'hier, les gardiens de la paix ont arrêté pour le délit de vagabondage, les nommés Antoine Dunand, Etienne Thibaudier, Henri Chizel.

Tous ces malheureux étaient sans gîte et sans pain, et exposés à toutes les rigueurs de la saison.

A la morgue. — Hier, le cadavre d'un inconnu, paraissant âgé de 45 ans environ, a été retiré d'une fosse bordant le chemin de la Vierge.

Après les constatations d'usage, il a été transporté à la morgue.

Voici son signalement :

Taille, 1 mètre 82, cheveux et barbe noirs, grisonnants légèrement, vêtu d'un pantalon, d'une veste et d'un gilet en velours bleu.

On n'a rien trouvé sur le cadavre, de nature à établir son identité.

Vol et viol. — Avant hier, M. Caffre, retenu par des heures de travail supplémentaires, rentrait chez lui, rue d'Amboise, 10, vers neuf heures et demie du soir.

Il trouva sa femme, à moitié nue, sur son lit, la gorge serrée par un foulard.

Après l'avoir défilée et lui avoir prodigué des soins, il apprit d'elle que trois individus, cachés dans l'escalier, s'étaient précipités sur elle au moment où elle rentrait. Malgré ses cris, ils l'avaient frappé et lui avaient enlevé ses vêtements. Puis, en partant, ils avaient emporté les petites économies du pauvre ménage. La police recherche les coupables, dont la victime a donné le signalement.

Nos confrères de la presse lyonnaise nous communiquent la note suivante, que nous nous empressons de publier ; elle honore M. Rancy qui, jusque-là, n'avait pas accoutumé le public lyonnais à un aussi bon mouvement philanthropique :

L'Union de bienfaisance de la Presse lyonnaise reçoit de M. Rancy la lettre suivante :

« Monsieur le président de l'Union de la Presse,

« J'ai l'honneur de vous offrir de donner pour l'Œuvre des Fourneaux, mardi ou mercredi prochain, une représentation « quatre », dont la recette brute serait remise à l'Œuvre. « Je payerai tous les frais de soirée, sans exception.

« En attendant votre réponse, je vous prie d'agréer, etc. Signé : RANCY. »

L'Union de bienfaisance de la Presse a accepté avec enthousiasme l'offre généreuse de M. Rancy, et la représentation a été fixée d'un commun accord au mercredi 31 décembre, afin que la presse ait le temps de faire connaître l'acte de générosité de M. Rancy à la population lyonnaise et de donner à la représentation toute la publicité possible.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

ÉTRENNES UTILES

Coiffures laine à » 45 et » 65
— chenille soie . . . 2 75 et 3 75
Capelines et Bérêts, à . . . » 95 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis 1 75

PÉLERINES ET FICHUS
JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE
Robes et Manteaux d'enfants

Entre élus et électeurs

— Qu'as-tu, François Chabaud, disait un député à un de ses électeurs dont le visage exprimait le plus profond chagrin. A te voir, on croirait que tu es l'homme le plus désespéré.

— Ah ! M. le député, tous les guignons me sont tombés dessus... Il y a trois mois, j'enterrais ma belle-mère ; mais passe encore pour ce malheur, je sais bien que beaucoup s'en estimeraient très heureux, car enfin... une belle-mère, ça ne vaut pas le diable... Mais, un mois plus tard, je perdais ma grise, ma belle grise, une vache qui vous valait M. le député, cent écus comme un sou... Et le guignon de tous les guignons, je viens de perdre un procès avec ce cafard de Pierre Lenfrogné... Croyez-vous, M. le député, reprit l'électeur d'un

LE PALEFRENIER

Par HENRI ROCHEFORT

(Suite)

— C'est moi ! dit-elle en levant son voile qui opposait une troisième enceinte aux regards de Roderic.

— Yvonne ! Comment ! vous avez osé entrer ici ! s'écria-t-il d'un ton de reproche. Et si les journalistes qui rôdent constamment aux environs allaient l'apprendre et le raconter ! Vous vous compromettez à plaisir.

— Il s'agit bien de moi ! fit-elle. C'est vous surtout qui êtes compromis. Est-il possible que vous m'aimiez assez peu pour avoir commis le crime d'essayer de me laisser veuve, vous qui êtes mon mari.

— Chut ! on nous écoute, répliqua Roderic pour couper court aux explications.

— Par bonheur, continua Yvonne, sans tenir compte de la recommandation de son interlocuteur, je n'avais pas oublié, moi,

que j'étais votre femme. Je suis allée voir le président du conseil de guerre où vous comparâtes dans deux jours. Il m'a juré sur son honneur de soldat que vous ne seriez pas condamné à mort.

La pauvre Yvonne s'attendait à des remerciements. Elle resta stupéfaite et glacée devant les imprécations dont Roderic accueillit cette communication rassurante.

De quel droit allez-vous implorer ma grâce auprès de mes juges ? demanda-t-il, d'une voix où perçait une colère apoplectique. Il ne me manquait plus que de passer pour un pleutre et un saltimbanque !

— Mais ce n'est pas en votre nom que je suis allée trouver le colonel, s'excusa Yvonne décontenancée. Il ne sait même pas que je vous connais.

— Eh bien, afin qu'il continue à l'ignorer, répondit Roderic, je refuserai absolument de me défendre et même de répondre. De cette façon, il ne s'imaginera pas que je vous ai dicté votre ridicule démarche.

— Vous ne pouvez cependant pas forcer les gens à vous fusiller s'ils ne le veulent pas, fit-elle, s'irritant à son tour.

— En tout cas, répliqua le prisonnier, que ma sentence soit confirmée ou non, je vous interdis, entendez-vous, de tenter auprès de qui ce soit la moindre sollicitation en ma faveur. Yvonne, vous n'aurez

pas la cruauté de me rendre la mort encore plus amère.

Cette querelle qui surgissait au début de leur entrevue, avait laissé au second plan toutes les questions d'ordre purement personnel qu'ils avaient à s'adresser l'un à l'autre. Elle le trouva prodigieusement pâli, bien qu'elle le distinguât à peine dans l'ombre de sa caisse en sapin. Elle le supplia de permettre qu'on lui envoyât un matelas et qu'on lui portât des vivres moins débilitants que l'ordinaire de la prison.

— A quoi bon, dit-il puisque mon sort sera réglé dans quarante-huit heures ?

Il l'interrogea de son côté à propos de l'effet produit sur le marquis par la nouvelle de son arrestation.

— Il en a été très surpris, répondit-elle.

— Et au fond très enchanté, ajouta-t-il. Il s'informa de la santé des enfants et de l'attitude de son cher Réginald au milieu de tous ces événements.

— Je me sers de son chagrin, dit Yvonne, en rapportant à lui toutes les préoccupations que je montre pour vous.

Le récit des ébahissements de M. de Curval, apprenant tout à coup que le palefrenier en qui il avait mis toute sa confiance était un vulgaire malfaiteur, lui procura un instant de vraie gaieté.

Yvonne cacha à Roderic l'accueil fait

par son père à l'aveu de son amour. La lettre qu'il avait reçue du marquis avait, d'ailleurs, éclairé pour lui ce tableau. Puis leurs cœurs, qu'ils contenaient, débordèrent. Ils se dirent et se répétèrent qu'ils s'adoraient. Yvonne embrassait le grillage, comme si à travers le couloir ce baiser devait se répéter sur la joue de Roderic.

Elle lui fit promettre qu'au cas où les choses tourneraient bien, il ne susciterait plus d'obstacle à leur union. Il avait fait, pour établir son désintéressement et son mépris non seulement des richesses, mais de la vie, tout ce que les plus exigeants de son parti avaient le droit de demander.

— Oui, répondit-il tout frissonnant d'amour. Il fallait pour nous deux cette preuve ; mais, si je parviens à m'en tirer, nous serons à jamais l'un à l'autre. Cette fois, je t'aurai bien gagnée.

Elle convint que ce coup de tête était peut-être nécessaire à la consolidation de l'estime que son mari était tenu d'inspirer. Cependant, il avait eu grand tort de s'emporter ainsi sur une lettre de son père, homme léger et tout d'abord premier mouvement, qui eût oublié le lendemain les outrages récriminations dont il avait émaillé son étrange ratification de leurs projets de mariage.

(A suivre.)

ton larmoyant, croyez-vous qu'il est Dieu possible d'avoir plus de guignon et que je peux ben être triste?

Le député cherchant à le consoler :

— Ah! mon pauvre François, chacun a ses malheurs et ses chagrins. Crois-tu que je n'ai pas les miens, et pire que les tiens encore?

— Pires que les miens, not' député, oh! ça, c'est pas possible. Que vous serait-il arrivé, grand Dieu?

Ce qui m'est arrivé, je vais te le dire. Ah! mon pauvre François, que toute l'étendue de mes malheurs serve à adoucir l'amertume de tes chagrins, en pensant que d'autres sont plus cruellement frappés que toi.

— Par saint François, mon patron, vous me faites frémir, M. le député.

— Oui, frémis, François, je suis frappé d'un malheur affreux, épouvantable, irréparable. Oh! honte et désolation, ce que j'ai à te révéler est terrifiant; (*bas à l'oreille*) : un membre de ma famille, un parent, entends-tu François, un parent qui... (*plus bas à l'oreille de François, haletant et respirant à peine*) un parent qui... s'est... fait... curé!

L'électeur est tombé foudroyé.

Régionale

AIN

Ambérieu. — Samedi matin, à dix heures, ont eu lieu les obsèques civiles d'un vieux librepenseur, le citoyen Nuguet, dont le fils est employé au chemin de fer.

Tous les services de la compagnie y étaient représentés.

Les membres de la libre-pensée (groupe Jules Pellaudin), hommes et dames, y assistaient en corps, revêtus pour la première fois de leurs insignes. Le cortège était conduit par M. Sapin, maire.

Une foule nombreuse, évaluée à plus de 250 personnes, suivait le convoi dans le plus profond recueillement.

Le secrétaire général de la libre-pensée d'Ambérieu a prononcé un discours sur le bord de la fosse.

QUESTION SOCIALE

Capital et Travail

(Suite)

III

Des nombreuses formules sorties de l'imagination des savants, une seule, « *travail accumulé* » a prévalu généralement et se rencontre aujourd'hui sous toutes les plumes, peut-être parce qu'elle est plus brève, sans être moins fautive que les autres.

Un caillou est *Capital* pour le maçon, aussi bien qu'une aiguille pour la couturière. A titre divers, ces deux objets sont réputés *instruments de travail*. Or, si avant de parvenir à la couturière l'aiguille a passé par dix ou quinze industries, dont elle accumule les diverses mains-d'œuvre, le mœillon tombe vierge entre les mains du manoeuvre. Le *Capital* des économistes n'est donc pas toujours, et il importe fort peu qu'il soit ou non comme l'enseigne le

dogme régnant, du « *travail accumulé*, » définition malencontreuse qui en rappelle une plus absurde encore « *accumulation de produit*. »

Pour le producteur, en effet, accumulation signifie ruine. Le souci de ses jours et de ses nuits est de se défaire au plus vite de ses produits; son plus beau rêve, d'en être débarrassé, avant même qu'il n'existe. Chez les négociants, mêmes inquiétudes, mêmes vœux pour le prompt écoulement de sa marchandise. C'est que la vente seule donne du pain.

On n'accumule les produits que pour l'approvisionnement des navires, des arsenaux, des armées en campagne. Triste besogne, toute en dehors de la vie normale! Les magasins du commerce ne s'emplissent que pour se vider. Sinon, gare à la faillite!

D'ailleurs, les produits sont caducs. Les comestibles ne se conservent pas. Les vêtements, armes, meubles, outils, se détériorent. Les bestiaux meurent ou sont mangés. Les maisons même ont besoin d'un entretien qui, dans un temps donné, équivaut à une reconstruction. Nourriture, habillement, logis, mobilier, toutes ces créations du travail s'en vont ainsi plus ou moins vite, et ne passent jamais à l'état de *produits accumulés*. Ephémères ou durables, leur accumulation serait un désastre. Car l'excès d'abondance en amoindrit, et pourrait même en supprimer la valeur. Aussitôt créés, ils doivent entrer en consommation, à peine immédiate de perte. Sans doute, ces diverses choses, déjà plus ou moins entamées, constituant la principale richesse du pays. Qu'on les dénomme si on veut, l'ensemble des produits en voie de consommation, bien. Qui dit consommation dit reproduction. Mais *produits accumulés*, nenni, et encore bien moins *Capital*, mot qui, pour le public, a un tout autre sens, beaucoup plus vrai et plus clair que l'amphigouri économiste.

Des bâtisses pour vingt fois le chiffre de la population, des vivres, des hardes, des meubles, des denrées de toute espèce pour une consommation de trente ans, seraient à coup sûr des produits accumulés. Cela constituerait-il ce qu'on appelle *Capital*? Non! Ce serait la déroute du *Capital*, au contraire. Les neuf dixièmes de ces biens périraient inutiles, et le reste, en conservant sa valeur d'usage perdrait à peu près toute sa valeur *vénale*.

Ces deux locutions : valeur d'usage, valeur *vénale*, expliquent tout. Si par miracle, avons-nous dit, il se trouvait d'une denrée quelconque, vingt ou trente fois la quantité nécessaire, on pourrait certes en user comme d'habitude; mais le prix en tombant à rien, elle deviendrait invendable.

(A suivre)

CIRQUE BELLECOUR

L'affluence continue au cirque Bellecour pour ses brillantes représentations.
Spectacle varié tous les soirs à 8 heures.
Matinées le jeudi et le dimanche à 3 heures du soir.

Tribune libre

On nous prie d'insérer la note suivante :

Ce n'est pas par suite d'une grâce présidentielle, mais bien en vue de l'article 10 de la loi de 1867, que les citoyens Bonnet, Boyet, Bardeux et Favre sont sortis de prison le 23 décembre.

Cette loi fixe le minimum de la contrainte par corps des sommes au-dessus de 2.000 fr. à un an de prison, et l'article 9 de la même loi réduit la peine de moitié dès que le délinquant a prouvé son insolvabilité.

Les citoyens précités n'auraient en aucun cas accepté une grâce quelconque.

Commission exécutive des syndicats lyonnais. — Tous les membres des bureaux des Syndicats sont convoqués à une réunion privée, qui aura lieu mercredi 31 décembre, à huit heures du soir, au siège fédéral, rue Grôlée, 38, au deuxième.

ORDRE DU JOUR :

Fixation et organisation de la prochaine réunion publique.

Le secrétaire : PERRILLAT.

Union des Tisseurs et similaires. — Le conseil, la commission syndicale et les délégués sont convoqués aujourd'hui en séance extraordinaire, au siège, à huit heures du soir.

SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Lucie de Lammermoor. Célestins. — Perrache-Brotteaux.

Cirque Bellecour. — Tous les soirs, grande représentation.

Cirque Plège. — Tous les soirs, splendide représentation.
Les jeudis et dimanches, 2 représentations, à 3 h. et à 8 h.

Cirque Rancy, avenue de Saxe.

Casino. — Tous les soirs, à 8 h., concert-spectacle; le Rhône s'amuse, revue.

Scala-Bouffes. — Tous les soirs, à 8 h., brillante représentation.

Folles-Bergère. — Tous les dimanches, fête de famille par les Enfants de la Gaîté; les mardi et jeudi, à 8 h., grande séance de patinage.

Alcazar. — Tous les dimanches et fêtes, soirée dansante.

BOURSE DE LYON

Lyon, 29 décembre 1884.

Grande fermeté, peu d'affaires.

Les Chambres vont se séparer sans avoir voté le budget. On aura beaucoup parlé d'économie, ce qui tiendra lieu d'en faire. Le reste est à l'avenant à l'extérieur comme à l'intérieur tout est en équilibre à peu près comme le budget.

On a cependant beaucoup d'espérances et on voit, cela va sans dire, l'âge d'or à brève échéance. Pensez donc, les Chambres s'en vont.

Elles ne feront pas de bien, c'est vrai, mais au moins, on est sûr qu'elles ne feront pas de mal.

L'argent abonde, voilà qui est incontestable et il absorbe le titre.
3 o/o 78 97.

4 1/2 o/o 109 22.
Italien toujours bonne tendance 99 45.
L'Otoman reprend un peu d'aplomb à 600.
Le Crédit lyonnais est ferme à 522 50.
Autrichiens 64 25.
Nord Espagne 542 50.
L'Egypte est indécise à 320 62, on attend que sa situation se débrouille un peu.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1883 95 25	Gaz de Lyon 1045 »
Communes 1879 448 »	Terre-Noire 137 »
Ville de Paris 1869 » »	Foncière de l'Est 340 »
— 1871 390 »	Creusot 1320 »
de Marseille 350 50	Acier Marine 302 50
— 1873 445 »	Franchise-Comté 170 »
— 1879 » »	Loire 218 »
Fusion ancienne 380 75	Montambert 217 »
— nouvelle 374 »	Saint-Etienne 217 »
Denrées anciennes 372 »	Rive-de-Gier 217 »
— nouvelles » »	Acier St-Etienne 227 »
Lombardes anc. 207 75	Société Lyonnaise 18 »
— nouvelles 3-5 50	Créd. Annon. et Ind. 18 »
Saragossa 3-5 50	Foncière Lyonn. »
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp. 261 50	Société Stéphanoise »
— 2 ^e hyp. 243 »	Rue de Lyon »
Portugaise 305 »	Comp. des Eaux 1343 75
San 5 0/0 »	Dombes Sud-Est »
San 3 0/0 »	Croix-Rouge »
Omnibus-Transv. 308 »	Extens. Lyonn. 680 »
	Tramways 570 »

Bourse de Paris

3 0/0 français 79 10	Banq. esp. jén. 60 »
3 0/0 amortissable 82 70	Vendôme Lyonn. 58 »
3 0/0 nouveau 82 70	Banque ottomane 588 »
4 1/2 0/0 (1883) 109 10	Banque autrichienne 415 »
5 0/0 Italien 99 40	Banque hongroise 415 »
4 0/0 espagn. ext. 60 13	Lyon 1232 »
5 0/0 ture 315 »	Autrichien 640 »
Egypt. 6 0/0 (1877) 322 »	Lombard 317 »
Banque de France 5160 »	Saragossa 388 »
Crédit foncier 1325 »	Nord-Espagne 336 »
Crédit mobilier »	Suez 1880 »
Crédit lyonnais 525 »	Consolid. 5 London 99 11 16

Avis Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticques, lumbago, maux de reins, névralgies, constipation, et en général d'une affection quelconque provenant d'un vice ou altération du sang, à lire la lettre suivante :

« Monsieur, je ne saurais trop vous remercier du Topique et du Sirop de Bochet iodé de BERTRAND aîné que vous m'avez envoyés car, depuis sept ans, je souffrais de douleurs aux reins. J'avais parlé à plusieurs médecins qui n'ont pu me guérir, j'en ai écrit plus d'un pour vous remercier, mais j'ai attendu pour voir si ma guérison était complète. Je n'avais plus d'appétit et je ne pouvais plus travailler; mais depuis que j'ai employé votre Sirop de Bochet iodé de BERTRAND aîné, j'ai repris mon travail et j'ai bon appétit. Enfin, Monsieur, je suis radicalement guéri, j'en ai fait part à plusieurs de mes amis qui doivent vous avoir écrit. »

« Recevez, etc. »

« Désiré THOMAS, »
« Verrier à Sars-Poteries (Nord). »

N° 119

L'AVENIR de Lyon

BON D'ACHAT

30 Décembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

Le gérant J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

L'ÉCHO

DE LYON
transf. 4, r. Mercière, au 2^e
CI-DEVANT
69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2^e

Administration spéciale des ventes de fonds de commerce, maisons, etc.

DÉPURATIF du Sang

Le Sirop Salsepareille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. L'adresser à Lyon, Ph. QUET, rue Préfecture, 5.
Dépôt à St-Etienne, ph. Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph. Chatrouse, place Grenette.

CHAPELLERIE

RIVIER SŒURS

Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et art. les fantaisie en tous genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleurs fabricants de France. Prix unique. 3 f. 60

A VENDRE

à crédit

au centre de Lyon

ÉPICERIE

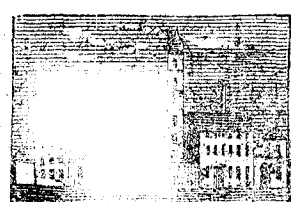
Travail pour deux — loyer 350 fr.
Prix : 500 Francs
L'ÉCHO de LYON
Transféré : 4, rue Mercière, au 2^e

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Fournaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFALLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste).
AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AÎNÉ, et l'usine ci-contre.

L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

L. VELLERUT, DIRECTEUR

CAUSE DÉPART Pressé. Comptoir débit de vins, bien agencé, on ne paie que le matériel, avec 45 o/o de rab. P. 1000 f.

BOULANGERIE centre, maison ancienne, fait 45 sacs par mois, loc. 1200 f., b. log., p. 12.000 f. Facilités.

OCCASION RARE Pressé. Epicerie herbes, port-pôt, grand log., loc. 600 f., rec. 40 f., fonds et marchandises 900 f.

POUDRE MAZADE & DALOZ

14, RUE D'ALGERIE, LYON

La seule infallible pour détruire les

CAFARDS

S'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau.

Vente chez MM. les Pharm. Droguistes et Epiciers.

GRAINS DE BAREZIA

pour détruire les

RATS

Vente : Pharm., Drog., et Epiciers.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal